

Lettre de mission de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à M. Gilles de Robien, portant sur le volet social du G20, le 11 avril 2011.

Monsieur le Ministre,

Depuis sa création en novembre 2008 pour faire face à la crise financière, le G20 s'est accordé pour assurer une meilleure coordination des politiques économiques, proscrire le recours au protectionnisme, renforcer la régulation du secteur financier et moderniser la gouvernance des institutions financières internationales. Il s'est aussi doté d'agendas ambitieux en matière de développement et de lutte contre la corruption.

Je souhaite que, sous l'impulsion de la France, il reconnaisse désormais l'importance qui s'attache aux politiques d'emploi, à une protection sociale adéquate ainsi qu'au respect des droits fondamentaux au travail.

J'attache, vous le savez, une importance particulière à une meilleure prise en compte de la dimension sociale de la mondialisation. J'ai, sur ce point, formulé des propositions lors de mon intervention devant la Conférence internationale du Travail en juin 2009. C'est également à l'initiative de la France, avec le soutien d'autres partenaires du G20, que le Bureau international du Travail, au sein duquel vous représentez notre pays, a été pleinement associé aux travaux du G20. Cette organisation y tient désormais toute sa place et apporte une contribution originale et précieuse à nos travaux.

Aussi ai-je fixé à notre Présidence du G20 des objectifs ambitieux, tant sur les aspects monétaires et financiers, que sur le volet social, qui forme le complément indispensable de toute politique économique cohérente et responsable. Je tiens également à associer davantage les partenaires sociaux aux travaux de la Présidence ainsi qu'aux grands rendez-vous inscrits à son ordre du jour, y compris le futur Sommet de Cannes.

Les travaux de notre Présidence sont à présent bien entamés. Les quatre priorités retenues au titre du volet social (emploi et socle de protection sociale et droits fondamentaux et cohérence des politiques) nécessitent une action résolue de notre part. Je suis convaincu que notre Présidence peut faire franchir au G20 une étape décisive en inscrivant dans la durée la prise en compte de la dimension sociale de la mondialisation au sein de cette enceinte.

Comme je vous l'ai dit le 2 septembre dernier, ayant à l'esprit vos fonctions d'Ambassadeur en charge de la cohésion sociale et de Délégué gouvernemental au Conseil d'Administration du BIT, ainsi que votre expérience du dialogue social au sein de l'OIT comme du CDSEI, je souhaite que vous assuriez, en liaison avec les Ministres concernés, la conduite politique des travaux préparatoires, sur le volet social.

Je souhaite plus particulièrement que vous proposiez toute initiative susceptible d'inscrire des avancées concrètes et durables à l'actif de notre Présidence du G20. En particulier, je sais les démarches que vous avez d'ores et déjà entreprises sur le thème de la cohérence des politiques et je les approuve et vous encourage à poursuivre.

Aussi, je vous demande de porter, en mon nom, le message de la France et les priorités de notre Présidence dans le domaine social auprès de nos partenaires membres du G20 mais aussi non-membres. Il va de soi que vous pourrez compter sur le concours de notre réseau diplomatique pour vous appuyer dans vos démarches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.